

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 1 (1955)

Heft: 5

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comité de Rédaction : MM. LAMPART, MEYER, CHARBONNIER, HAENNY, ALIESCH, MONA, SENN et NIEMERANN
 Rédaction (provisoire) : Mme E. FRANCONI, 10, Rue des Messageries PARIS (10^e)



— Organe d'Informations de la Colonie Suisse —

Abonnement par Chèque postal 300 frs. MESSAGER SUISSE DE PARIS Compte Chèque PARIS 12273-27
 Toute communication doit parvenir avant le 10 du mois, 10, Rue des Messageries, PARIS - 10^e

N'oubliez pas le Dimanche 26 Juin, au Parc du Moncel à Jouy-en-Josas (Commémoration de la Fête Nationale Suisse)

La FÊTE DES VIGNERONS (VEVEY, 1^{er} au 14 Août 1955)

Pleins des souvenirs de celle de 1927, on l'attendait depuis longtemps, cette nouvelle Fête des Vignerons. Et voici que la date en approche à grands pas. Vevey et sa région, et les régions environnantes vivent dans la fièvre. Il faut que tout soit au point pour le 1^{er} août, et, soyons tranquilles, tout sera au point. C'est une tradition.

Depuis que Rome a planté les premiers sarments aux rivages lémaniques, sur les flancs de cette « Côte d'Azur » qui s'étage entre Villeneuve et Lausanne, des hommes se sont astreints au plus dur travail avec le plus beau des courages, avec, aussi, la joie de l'effort librement consenti.

Tel est le vigneron vaudois, l'infatigable vigneron vaudois qui, saison après saison, soigne ses parchets, dorlote ses plans avec la tendresse qu'une mère porte à son enfant. Tout cela pour aboutir, parfois, à un désastre, parce qu'il a grêlé, ou parce qu'il a gelé, ou parce que la maladie est venue. Mais il y a la récompense aussi : telle récolte est abondante. Le vin de telle année sera une très fine goutte.

Voilà, heur ou malheur, le bilan d'une année, et l'année d'après commence tout de suite, et le travail continue, et les soucis restent les mêmes. Il en fut ainsi pour l'arrière-grand-père. Rien ne change pour le petit-fils. Toujours la même race sur la même terre. Ainsi des familles deviennent de véritables dynasties, et qui se perpétuent.

Tous ces vignerons méritaient bien une Fête des Vignerons.

**

Très tôt sans doute, ceux du vignoble pensèrent à se grouper, songèrent aussi à récompenser les plus méritants d'entre eux. Ainsi naquit, à Vevey, l'« Abbaye de l'Agriculture dite de Saint-Urbain ». Alors en pleine prospérité, elle est citée en 1647. Probablement sa fondation remonte-t-elle plus haut car, la Réforme ayant été imposée au Pays de Vaud en 1536, il est plus que douteux qu'un regroupement se soit, après cette date, placé sous l'égide d'un saint.

Un registre précieusement conservé nous apprend, écrit M. Emile Gézat, que les adhérents à l'Abbaye de Saint-Urbain étaient appelés « Frères ». Ils étaient « dirigés par un Conseil de douze membres, un Rière-Conseil chargé du contrôle de la gestion, et un Conseil de police ». Le secrétaire désigne le président : « Reverendissime » ou « Sa Révérence Seigneur Abbé », le trésorier a le nom de « Connétable », et l'huiissier celui de « Héraut », devenu « Hoqueton ».

Ainsi, chaque année, les autorités de l'Abbaye visitent les vignes et décernent les récompenses. Très vite, on prend l'habitude de traverser la ville en cortège, et de prendre un repas en commun sous les arbres du Pré Falconnet.

Le cortège (appelé « promenade » au début) deviendra la « Bravade ». Les Vignerons portaient leurs outils ou la brante, et bientôt les vigneronnes furent de la fête avec leurs scilles, et les « mar-

mousets » étaient porteurs d'attributs divers. Sur le drapeau de l'Abbaye s'inscrivait déjà la devise : « Ora et Labora » (prie et travaille). C'était un tel honneur d'être bannieret qu'on l'adjugeait au plus offrant.

Cette journée à la gloire de la vigne ne cessait de prendre de l'importance. On vit bientôt figurer Bacchus en touré de bacchantes, et puis Cérès et son escorte de moissonneurs et de moissonneuses.

La Fête des Vignerons s'organisait ainsi, lentement, et préparait ses fastes futurs.

**

La première véritable Fête des Vignerons, dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui, fut celle de 1797. On souligne que « la date choisie, le 9 août, époque de la pleine lune, favorisera la marche des étrangers ». C'est à croire que les offices et bureaux de tourisme eux aussi étaient en gestation. Un manuscrit de l'époque donne ces détails :

« Pendant trois jours les voitures n'ont cessé d'arriver à Vevey. Les auberges étaient pleines jusqu'au galetas. Des lits et des chambres, empruntés dans les environs, ne suffirent pas et beaucoup de visiteurs couchèrent à la belle étoile. Le port, devant le marché, était garni comme d'une petite flottille. »

Et puis, l'imprimerie Chenebier et Lortscher publie un « Livret » de vingt-quatre pages. L'Abbé, silhouetté sur la couverture, était M. Louis Levade. Ce n'était encore qu'un embryon de spectacle, mais, déjà, il y avait un texte, déjà des chœurs. Voici la réponse que faisaient les vignerons couronnés :

« Répondre à tant d'honneurs ne nous est pas possible; nos œuvres sont trop émus, nous ne pouvons parler. Ce n'est qu'en redoublant de zèle, de soins, d'activité, que nous pourrons prouver notre reconnaissance à la Société. »

Le prix de la fête atteignit la somme de 3.227 francs.

L'« Abbaye de Saint-Urbain » deviendra l'« Abbaye des Vignerons », en attendant son actuelle dénomination de « Confrérie des Vignerons ».

Il serait trop long d'insister sur les cinq fêtes qui s'échelonnèrent au XIX^e siècle. Il y faudrait un livre entier, et M. Emile Gézat l'a écrit. maintes fois, ces manifestations eurent lieu à des moments politiques troublés, ou furent renvoyées parce que la récolte avait été mauvaise. Nous avons cependant quelques raisons de nous arrêter à la fête de 1889.

La musique du spectacle a en effet pour auteur Hugo de Senger, grand-père d'un des principaux animateur de « 30 jours ». Et c'est une personnalité des plus attachantes que celle de ce grand musicien. Descendant d'une famille de la noblesse bavaroise, né à Nördlingen en 1835, de Senger mena de front l'étude de la philosophie (il obtint le doctorat) et celle de la musique. Passionné, véritable

(Suite page 2)